

# Commerces

## DK 68 MULTISERVICES

Originaire de Mertzzen, David KLOETZLEN propose depuis 2018 des prestations de services aux particuliers et aux professionnels. Simple assistance, ou projets sur mesure pour vos travaux de second oeuvre intérieur et/ou extérieur, il dispose d'un large éventail d'outillage. Avec l'aide de son épouse, M. KLOETZLEN proposera la location d'outillage dans son **nouveau bureau, rue de Bâle à Dannemarie** : outillage pour travaux intérieur et extérieur, véhicules de chantier, remorques, de la scie sauteuse au groupe électrogène, du rotovator à la tronçonneuse...



11 rue de Bâle  
Renseignements au 06.60.45.97.91

## AUBERGE SAINT LEONARD

Changement de propriétaire !

Sylvie Berger et son équipe (Quentin, Eva, Jean-Louis et Betty) vous accueillent à l'auberge Saint Léonard autour d'une cuisine traditionnelle à l'ancienne. Produits frais, locaux et de saison éveilleront vos papilles toute l'année.

Lundi : 11h45-14h / 18h45-21h.  
Mardi : 11h45-14h  
Jeudi : 11h45-14h / 18h45-21h  
Vendredi : 11h45 à 14h / 18h45 à 22h  
Samedi : de 18h45-22h  
Dimanche : 11h45-14h / 18h45-21h



6 rue Saint Léonard  
Tél : 03 89 08 00 55  
Facebook : auberge Saint Léonard



## BIOMONDE

Alors que les travaux d'aménagement du magasin ont débuté et dans l'attente de son ouverture en septembre prochain, votre nouveau commerce Biomonde vous propose un service de vente à distance et de livraison via le site : **produits-bio.salsace**

40 rue de Belfort  
06 08 17 56 85  
Facebook : Produits Bio Alsace Vosges

## L'ATELIER DE LULU

Minéraux - Ésotérisme  
Accompagnements Holistiques



Au magasin, vente de minéraux et d'articles ésotériques. Vous y trouvez un grand choix de minéraux, bijoux, encens naturels, livres, orgonites, oracles - tarots...

Lucienne praticienne & enseignante en Lithothérapie, Cristallothérapie et LaHoChi se fera une joie de créer votre bijou personnalisé en harmonie avec vos besoins. L'Atelier de Lulu (boutique) vous accueille du **mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 le samedi de 9h à 13h.**

A côté de la boutique se trouve un local de partage, l'Espace Dragon Ailé. Vous y rencontrez : médium, naturopathe, réflexologue, chamane, sonothérapeute & autres praticiens énergétiques. **Consultations sur rendez-vous au 06 78 72 53 89.** L'Atelier de Lulu vous propose également des ateliers et des formations LaHoChi tout au long de l'année. A bientôt, Namasté. Éric & Lucienne FABRICI

14 Place De l'hôtel de ville  
06 78 72 53 89  
Facebook : L'Atelier de Lulu

# Infos

## Déchets sur la voie publique

Le dépôt de tous types de déchets sur la voie publique est interdit. Dans le cadre de la lutte contre la propagation du covid-19, le dépôt sur la voie publique d'équipements de protection (masques, gants, visières) et de désinfection (bouteilles et flacons de gel hydroalcoolique) est interdit et passible d'une contravention de 3<sup>ème</sup> classe 68€ (Arrêté du maire 33/2020).

Luttes contre la propagation du virus et en même temps pour la préservation de notre environnement.



## Mémorial de Haute-Alsace

Après la pose de la « 1<sup>ère</sup> pierre » du Mémorial de Haute Alsace le 10 novembre 2018, les travaux se sont poursuivis depuis deux ans, y compris pendant le premier semestre 2020. Malheureusement, le chantier ne pourra pas s'achever selon le programme initialement envisagé (juin 2020).



En effet, la **crise sanitaire a retardé les travaux**, l'agencement et l'installation du site. De plus, le chantier du Mémorial est soumis au respect des règles imposées par les obligations sanitaires relatives au Covid et à l'allongement des délais d'approvisionnements.

Selon l'architecte, 90% des travaux ont été réalisés à ce jour. La réception des travaux de gros oeuvre (CKD) est envisagée pour mi-juillet et le montage de la scénographie devrait débuter le 29 juin. **Le nouveau planning prévoit la fin des travaux d'agencement d'ici l'automne, pour une ouverture ouverture le 11 novembre 2020.**

+ d'infos : [memorial-haute-alsace.fr](http://memorial-haute-alsace.fr)

## Fontaine, lieu de vie

Afin de profiter de la saison estivale et pour vous rendre la ville plus agréable, la municipalité a décidé de remettre en eau les fontaines de la place de l'hôtel de ville et de la place de la 5e DB. La fontaine de la place de l'hôtel de ville a été érigée en 1812. Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle était utilisée comme lavoir et abreuvoir. Détruite le 26 novembre 1944 par un char allemand, elle est reconstruite en 1952.

**Ces anciens lieux de vie et de fraîcheur dans notre commune n'attendent que vous pour redevenir des lieux de rencontre et d'échange entre voisins !**

# Agenda

La riche vie associative de Dannemarie est un atout et sa vitalité nous tient à cœur. Nous désirons la redynamiser dès que possible, afin que tous les habitants puissent retrouver leurs activités et renouer avec la convivialité et le lien social. Cette reprise ne sera possible et réussie que si toutes les conditions sanitaires en vigueur seront respectées pour la santé et le bien-être de tous. La période estivale est habituellement l'occasion de vous présenter un agenda qui fourmille d'événements organisés par les bénévoles des différentes associations. Au regard des événements de ces derniers mois, de nombreuses manifestations ne pourront pas se tenir cet été. Nous vous encourageons à suivre l'actualité des différentes associations afin d'en savoir davantage sur leurs événements estivaux.

## MANIFESTATIONS MAINTENUES

Lun 29 juin  
Collecte de sang  
16h30-19h30. Salle polyvalente.

Di 13 septembre  
Fête des rues  
(Les Dissidents de Dannemarie)



Sam 6 et di 7 décembre  
Marché aux puces  
(Association Tremplins)

## MANIFESTATIONS ANNULÉES

- Fête des Lumières et feu d'artifice du 13/07/20

- Gala de danse moderne et classique du 27/06/2020 et Gala de danse de salon des 25-26-27/09/2020 (MJC)

- Concert du chœur d'hommes LIEDERKRANZ avec Aurore BAAL à l'Orgue du 18/10/2020 (Amis de l'Orgue Callinet de Dannemarie)

- Exposition arboricole du 25/10/20 (Ass. Arboricole de la porte Alsace)

- Porte d'Alsace Rugby Club : les activités sont suspendues jusqu'à début septembre

# Civisme

## ENTRETIEN DES HAIES, ARBRES ET ARBUSTES

Les plantations en limite du domaine public ne doivent pas empiéter sur les trottoirs ni la chaussée et ne doivent pas gêner la visibilité au niveau des intersections.

Distance à respecter par rapport à la limite de propriété selon la hauteur de la plantation	
Hauteur de plantation	Distance min. en limite de propriété
Inf. ou égale à 2 m	0,5 m
Supérieure à 2 m	2 m

## ENTRETIEN DES TROTTOIRS DEVANT LES HABITATIONS

L'entretien du trottoir est à la charge de l'habitant. Cela concerne donc le désherbage sans produits phytosanitaires, mais aussi le balayage, ramassage des feuilles mortes et le déneigement (Arrêté du Maire 89/2010).

## RAPPEL DES HORAIRES DE TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE (ARRÊTÉ DU MAIRE 20/2013)

Jours ouvrables de 7h à 20h - Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h - Les dimanches et jours fériés uniquement sur autorisation expresse et écrite du Maire de 10h à 12h.



## DEJECTIONS CANINES PROPRETE

Les propriétaires de chiens sont responsables de leurs animaux et de leurs agissements. Ils ne doivent pas les laisser aboyer, divaguer et sont en obligation de ramasser leurs déjections sur les trottoirs ou les espaces verts (Arrêté du Maire 82/2015 et article R 633-6 du Code Pénal, contravention de 3<sup>e</sup> classe 68 euros). Crottes de chiens = tolérance zéro. Elles seront systématiquement verbalisées.

## INSCRIPTION DES NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux arrivants sont invités à se rendre à l'accueil de la mairie pour se faire inscrire et se faire délivrer divers documents utiles concernant la commune.

# Contacts

## MAIRIE

1 place de l'Hôtel de ville 68210 Dannemarie  
03 89 25 00 13  
[dannemarie.fr](http://dannemarie.fr)

◆ Horaires provisoires d'accueil du public ◆  
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

NOUVEAU Suivez-nous en direct sur Facebook  
Ville de Dannemarie

Et toujours pleins d'infos sur l'application mobile  
INFOS COMMUNE

Police municipale : 06 07 16 28 66

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ALSACE LARGUE

7 rue de Bâle 68210 DANNEMARIE  
03 89 07 24 24  
[sudalsace-largue.fr](http://sudalsace-largue.fr)

Les locaux de la communauté de communes Sud Alsace Largue à Dannemarie accueillent à nouveau le public les mardis et jeudis matin. La distribution des sacs pour le tri sélectif a également repris.

## ESPACE D'EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Chers concitoyens,

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui le 15 mars ont décidé de soutenir le projet de notre liste « UNIS pour DANNEMARIE ».

Plus de la moitié des électeurs n'ont pourtant pas pu se prononcer en raison du développement galopant de l'épidémie du coronavirus et les discours de l'Etat incitant à rester chez soi. C'est donc pour que chacun puisse s'exprimer en toute sécurité que nous avons fait un recours en annulation de ces élections municipales.

Lors du premier nouveau Conseil Municipal et malgré les promesses de campagne, nous avons constaté le manque d'ouverture de l'équipe majoritaire, aucune place dans les organismes extérieurs ne nous ayant été accordée. Cela n'augure rien de bon pour l'avenir... !

Néanmoins, les membres de notre équipe élus au Conseil Municipal et à la Communauté de Communes se mobilisent pour être à votre écoute, représenter et veiller aux intérêts des dannemariens.

N'hésitez pas à communiquer avec nous par mail : [unis.dannemarie@orange.fr](mailto:unis.dannemarie@orange.fr) (ou téléphone)

Hugues DEMICHEL, Laurette LENA, Paul MUMBACH, Dominique STROH

# parenthèse

## Vivre à Dannemarie

N°31 / Juillet 2020



## Le mot du maire

Madame, Monsieur, Chère Dannemarienne, Cher Dannemarien,

La période électorale s'est enfin achevée, sur fond de crise sanitaire. **Nous remercions l'ensemble des élus, agents et bénévoles qui ont œuvré pendant cette période difficile.** Mon équipe et moi-même avons été installés lors de la séance du Conseil municipal du 26 mai dernier. **Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont donné leur voix** afin de vivre Dannemarie ensemble ! Quant à ceux qui n'ont pas voté pour nous, nous espérons rencontrer votre adhésion en vous convainquant par les actions qui seront menées.

Malheureusement, comme nous vous l'avions dit ces derniers mois, les finances de la Ville ne sont pas dans un état normal. L'honnêteté et la droiture ont toujours été les fils conducteurs de notre action au service de la communauté. Aujourd'hui, mon équipe et moi-même vous devons la vérité : en arrivant, nous avons trouvé une **situation financière bien pire encore que ce à quoi nous nous attendions.** Aucune municipalité dans l'histoire de notre chère ville n'a rencontré de telles difficultés.

Depuis le mois de février 2020, **de nombreuses factures sont en instance de paiement (plus de 600 000€)**, faute de trésorerie. **Les plans de financement des projets de mémorial et d'école ne sont pas bouclés** et, pour réaliser l'ensemble, **il nous faudrait emprunter davantage que ce que la commune est en capacité de rembourser** : plus d'1,2 million d'Euros pour la seule école, alors que **notre endettement s'élève déjà à 3 millions d'Euros.**

Les travaux du mémorial étant quasiment achevés et les marchés signés, nous ne pouvons pas, même si nous l'avions voulu, stopper ce projet, sous peine de ne pas nous voir verser les subventions escomptées et d'aggraver encore la situation financière de notre ville.

Ainsi, nous ne pourrions vraisemblablement pas réaliser notre projet dans sa globalité. Il faudra notamment reporter le projet de construction d'une nouvelle école d'au moins une année, le temps de rétablir un équilibre. Cette décision n'a pas été prise de gaieté de cœur alors même que le bien-être des écoliers est au cœur de notre programme.

Lors du conseil municipal du 30 juin, nous présenterons un **budget resserré.** Pour redresser les comptes, nous allons commander un **audit des finances**, comme nous vous l'avions promis pendant la campagne. Nous allons rencontrer l'ensemble de nos financeurs sur les projets de mémorial et d'école pour valider les subventions demandées. Enfin, **nous définirons une stratégie d'action jusqu'en 2026**, laquelle nous permettra de **finaliser nos projets sans mettre davantage en péril les finances de la ville.** Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien.

Il faudra du temps et des efforts importants, mais nous redresserons la situation financière de la Ville pour que vivre à Dannemarie vous soit toujours agréable. Vous pouvez compter sur le dévouement de vos élus ainsi que des services de la Ville. Nous vous souhaitons un bel été.

Prenez soin de vous.

Pour l'équipe,

Votre Maire, Alexandre BERBETT.



# Installation de la nouvelle équipe



Alexandre BERBETT  
Maire



Catherine GRETER  
1<sup>ère</sup> adjointe



Nicolas HOLLEVILLE  
2<sup>ème</sup> adjoint



Evelyne LAKOMIAK  
3<sup>ème</sup> adjointe



Sylvain THÉVENOT  
4<sup>ème</sup> adjoint



Céline BOILLAT  
5<sup>ème</sup> adjointe



Kévin BENNATO  
Conseiller délégué



Frédéric PFIRSCH  
Conseiller délégué



Dominique BRANCART



Eric DION



Marie-Laure DZIURDZI



Clara GRIMONT



Edith ROTH



Marion SCHNOEBELEN



Dominique THIÉBAUX



Hugues DEMICHEL



Laurette LENA



Paul MUMBACH



Dominique STROH

## DÉLÉGATIONS DU MAIRE AUX ADJOINTS ET CONSEILLERS

Catherine GRETER	1 <sup>ère</sup> adjointe : FINANCES ET TOURISME	catherine.greter@dannemarie.fr
Nicolas HOLLEVILLE	2 <sup>ème</sup> adjoint : VIE ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENT ET COMMUNICATION	nicolas.holleville@dannemarie.fr
Evelyne LAKOMIAK	3 <sup>ème</sup> adjointe : AFFAIRES FAMILIALES, SANITAIRES ET SOCIALES	evelyne.lakomiak@dannemarie.fr
Sylvain THEVENOT	4 <sup>ème</sup> adjoint : CULTURE ET PATRIMOINE	sylvain.thevenot@dannemarie.fr
Céline BOILLAT	5 <sup>ème</sup> adjointe : VIE ASSOCIATIVE ET PERSONNES HANDICAPÉES	celine.boillat@dannemarie.fr
Frédéric PFIRSCH	Conseiller délégué : AFFAIRES SCOLAIRES ET CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS	frederic.pfirsch@dannemarie.fr
Kévin BENNATO	Conseiller délégué : CITOYENNETÉ, DÉMOCRATIE LOCALE, ANIMATION ET JEUNESSE	kevin.bennato@dannemarie.fr

## Ouverture des commissions municipales

### APPEL À CANDIDATURE

Dans le cadre de notre volonté de vous associer à la prise des décisions qui vous concernent, et comme nous nous y étions engagés durant notre campagne, nous vous annonçons officiellement que l'ouverture des commissions municipales a bien été approuvée par le Conseil municipal en date du 9 juin 2020.

En effet, à partir du mois de septembre, les Dannemariennes et les Dannemariens pourront participer aux débats ainsi qu'aux votes qui auront lieu au sein des différentes commissions municipales.

→ Comment participer ?

Pour participer à l'une des commissions, il vous suffit de vous porter candidat en contactant les services de la Mairie (par courriel via [mairie@dannemarie.fr](mailto:mairie@dannemarie.fr) ou directement en mairie) et en nous indiquant la com-

mission au sein de laquelle vous souhaiteriez participer. Naturellement, il vous est tout à fait possible de vous porter candidat au sein de plusieurs commissions.

Le recueil des candidatures se fera tout au long de l'été par les services de la Mairie. Une fois la période d'appel à candidature arrivée à son terme, le Conseil municipal examinera l'ensemble des candidatures et un vote aura lieu afin de désigner les personnes qui rejoindront chaque commission. Les places extérieures sont limitées à 30% des membres dans les commissions.

Pour rappel, toute personne majeure et inscrite sur la liste électorale de notre commune est en droit de s'inscrire dans une commission. Ci-dessous, vous trouverez un tableau regroupant la liste des commissions, leurs rôles respectifs ainsi que les élu.e.s qui les présideront :

COMMISSION	PRÉSIDENT	RÔLE DE LA COMMISSION
Travaux et Urbanisme	Alexandre BERBETT, Maire	Suivi et étude des projets liés aux travaux et à la gestion de l'espace public.
Finances	Catherine GRETER, 1 <sup>ère</sup> Adjointe	Examen des questions liées à la préparation, à l'exécution du budget ainsi qu'à l'état des emprunts.
Tourisme	Catherine GRETER, 1 <sup>ère</sup> Adjointe	Suivi et examen des projets de développement touristique.
Environnement, Économie et Communication	Nicolas HOLLEVILLE, 2 <sup>ème</sup> Adjoint	Suivi et examen des dossiers liés à l'agriculture, la protection de l'environnement, le développement du commerce local et des moyens de communication
Action sanitaire et Sociale	Evelyne LAKOMIAK, 3 <sup>ème</sup> Adjointe	Suivi des dossiers liés à l'action sociale, au logement et aux affaires familiales.
Culture et Patrimoine	Sylvain THEVENOT, 4 <sup>ème</sup> Adjoint	Suivi et examen des dossiers liés au développement culturel, à la gestion de la médiathèque et à la mise en valeur de notre patrimoine communal.
Vie associative et personnes en situation de handicap	Céline BOILLAT, 5 <sup>ème</sup> Adjointe	Suivi des projets de manifestations et attribution de subventions aux associations.
Affaires Scolaires et Conseil municipal des Enfants	Frédéric PFIRSCH, Conseiller municipal délégué	Suivi des relations avec les écoles et création du Conseil municipal des Enfants.
Citoyenneté et Démocratie Locale	Kévin BENNATO, Conseiller municipal délégué	Élaboration d'actions visant à consulter et à faire participer les habitants aux prises de décisions. Organisation de la « Journée Citoyenne » et du « parcours citoyen ».
Jeunesse et Animations	Kévin BENNATO, Conseiller municipal délégué	Suivi et examen des dossiers visant à développer les animations pour la jeunesse.

Nous vous invitons cordialement toutes et tous à vous porter candidat dans les commissions qui vous intéressent et à venir enrichir les futurs débats avec vos idées et vos propositions. Ensemble, nous pouvons faire de Dannemarie un exemple de démocratie participative où l'écoute et le dialogue seront les maîtres-mots.

# Réouverture de l'école

À la suite des directives de l'Éducation Nationale et à la demande de parents, le retour des élèves à l'école de Dannemarie s'est effectué le 2 juin pour les CP et CM2 (monolingues et bilingues) et le 8 juin pour les GS, CE1, CE2 et CM1 (monolingues et bilingues).

Cette réouverture s'est déroulée de manière progressive et volontaire pour les parents. Dans les classes réouvertes, 90 élèves sur 168 (54%) ont repris le chemin de l'école.

Afin de respecter le protocole sanitaire, les services municipaux et les différents personnels ont préparé les locaux pour accueillir les enfants en toute sécurité.

### PROTOCOLE MIS EN ŒUVRE :

- un marquage au sol à l'entrée de l'école et dans les couloirs de l'école
- un sens de circulation des élèves à l'intérieur des bâtiments
- un marquage au sol pour que les élèves respectent la distance de 1m dans les rangs
- le traçage d'une surface de 4m<sup>2</sup> par élève dans les salles de classe
- le nettoyage et la désinfection des locaux et sanitaires deux fois par jour
- l'installation de distributeurs d'essuie-tout et de savon dans chaque classe
- la mise à disposition de gel hydroalcoolique
- la délimitation de zones dans la cour de récréation
- la limitation maximum de 10 élèves en maternelle et 15 élèves en élémentaire



En outre, il a été décidé le port obligatoire du masque pour le personnel enseignant et non enseignant.

Toute l'équipe municipale remercie très sincèrement les enseignants et personnels non enseignants ainsi que le service technique pour leur participation et leur implication qui ont permis à ce retour en classe d'être une réussite.

L'école accueille tous les enfants depuis le 22 juin.



## In memoriam

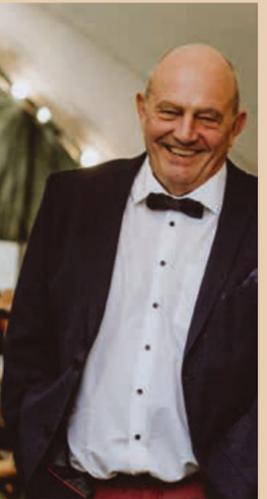
Pierre Gilet laisse un grand vide derrière lui qu'il sera impossible de combler. Il était toujours disponible et à l'écoute de ses patients. En tant qu'ami, médecin et aussi collègue, nous pouvions toujours compter sur lui. Le Covid nous l'a encore une fois de plus prouvé, il a été fidèle au poste et sur le front. Il était le cœur d'une équipe soudée et dont le pilier s'est subitement écroulé. Son travail et son investissement à l'EHPAD ainsi qu'en tant que médecin libéral à Dannemarie furent colossaux. Il ne comptait pas ses heures et était toujours joignable, parfois même pendant ses vacances.

Il faisait son travail avec cœur, humanité et humilité. Il avait aussi cette qualité de rendre plus légères les difficultés avec l'optimisme et l'humour qui lui appartenait. Il aimait partager son amour et sa passion pour la musique, ses randonnées en quad. C'était une très belle personne.

Nos pensées vont à sa famille, en particulier à sa compagne et à ses enfants.

En sa mémoire, l'EHPAD prendra prochainement le nom du Dr Pierre Gilet.

A travers ces quelques mots pour partager notre tristesse de la disparition du docteur Gilet, médecin de nombre de Dannemariens, c'est à toutes les victimes du Covid que l'équipe municipale veut rendre hommage. Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles et nos vœux de prompt rétablissement à toutes celles et ceux qui ont été touchés par le virus.



## Médiathèque

Malgré les restrictions sur l'accueil des usagers dans des lieux publics, Sandra Kervellec, Coralie le Meur et l'équipe de bénévoles ont continué et continuent à satisfaire vos envies de lecture. La mise en place d'une Bib'Retrait permettant de venir récupérer rapidement le livre de son choix a été développée, de même que la constitution de « sacs à lire » thématiques pour petits et grands. Des rendez-vous sont également proposés pour découvrir sur place toutes les œuvres mises à disposition. La réouverture partielle a été organisée le 9 juin pour que vous puissiez retrouver le plaisir de flâner dans les rayonnages, en respectant bien sûr les consignes affichées à l'entrée.

### LES HORAIRES ACTUELS

Toutes les informations réactualisées sur la page Facebook de la médiathèque et sur [mediatheque.dannemarie.fr](http://mediatheque.dannemarie.fr)

- Mardi** : 9h-10h (Bib'retrait et rendez-vous) puis 10h-13h (ouverture partielle)
- Mercredi** : 13h-17h (ouverture partielle) puis 17h-18h (Bib'retrait et rendez-vous)
- Jeudi** : 9h-10h (Bib'retrait et rendez-vous) puis 10h-13h (ouverture partielle)
- Vendredi** : 15h-16h (Bib'retrait et rendez-vous) puis 16h-18h (ouverture partielle)
- Samedi** : 9h-11h (ouverture partielle) puis 11h-12h (Bib'retrait et rendez-vous)



## Boîte à livres

La place de l'Hôtel-de-Ville accueillera bientôt un nouvel équipement qui profitera à tous : une boîte à livres. Le principe est simple : venez y déposer les livres de votre choix afin de faire découvrir aux autres lecteurs vos auteurs préférés, vos trouvailles littéraires, aussi bien pour les petits que pour les grands. Chacun est libre ensuite d'emporter un livre disponible pour le dévorer sur un banc ou chez soi.

N'hésitez pas à revenir régulièrement découvrir les nouveaux ouvrages déposés et discuter ensemble de vos coups de cœur.

→ Bonnes lectures !